Article du journal l'Union du 18 mai 2004

Logiciels libres : « Sil » veut faire école

Née en 2001 après le « choc Wolber », l'association Soissons informatique libre (Sil) travaille à la promotion des logiciels libres. Dans ce cadre se met notamment en place un projet destiné à l'équipement des écoles.



Les responsables de Soissons informatique libre misent beaucoup sur la formation.

SI elle a élu domicile sous le même toit que la Technopole de l'Aisne, à la maison source implantée à Gouraud, Soissons informatique libre (Sil) cultive volontiers son indépendance.

L'association a été portée sur les fonts baptismaux en janvier 2000, moins d'un an après la décision du CIADT* de valider la création à Soissons d'un centre de ressources en logiciel libre.

Début 2003, SIL a complété son organisation en se dotant d'un organe de diffusion technologique, le Centre européen de transfert et de recherche en informatique libre (Cetril).

Avec l'appui de l'État, des conseils régional et général, de la chambre de commerce et d'industrie et de la communauté d'agglomération du

Soissonnais, SIL a quatre missions principales : la recherche, la formation, le transfert de technologie et enfin la conception et la mise en place expérimentale.

Un outil de plus

Pour son président Jean-Marc Loire, au travers de la promotion du logiciel, « c'est la création d'emplois qui est visée mais aussi les économies que peuvent réaliser les entreprises privées comme les organismes publics ».

Dans cet esprit, Sil travaille ainsi au montage d'une expérience qui va être menée pendant un an dans les écoles primaires, bien évidemment en liaison étroite avec l'Éducation nationale mais aussi les collectivités locales.

« L'idée est de déployer dans les écoles des petits réseaux basés sur l'utilisation de logiciels libres, mais pour que ça marche, il faut que l'enseignant n'ait pas à gérer la maintenance » note Jean-Marc Loire, aux yeux duquel, « l'ordinateur, c'est un outil de plus, un livre ouvert en permanence »

Pour ce projet, la volonté de Soissons informatique libre est de « proposer un système qui va s'intégrer à l'existant ».

Concrètement, complète son directeur François Désarménien, le travail de Sil consistera à implanter dans chaque école retenue pour cette expérience un mini-serveur et des postes « reconditionnés », charge aux collectivités de créer les conditions d'accueil au plan technique.

- « Un cercle vertueux »
- « Sil assurerait aussi la télémaintenance, le but étant ensuite de créer des emplois pour prendre le relais » indique encore Jean-Marc Loire.

Selon François Désarménien, ça n'est cependant qu'une première pierre apportée à l'édifice que souhaite construire l'association : « ce qu'on présente dans les écoles, on peut le faire dans les bibliothèques mais aussi dans des entreprises privées. »

A cet égard, Jean-Marc Loire reconnaît que « c'est un modèle économique qui perturbe les schémas traditionnels. Les gens ont l'impression que c'est mieux parce qu'ils paient une licence. Utiliser les logiciels libres, en fait, ça rend plus intelligent. L'économie réalisée permet de développer la formation et d'avoir des gens plus compétents. C'est un cercle vertueux. » Ph.R.

CIADT : comité interministériel à l'aménagement du territoire.